

à

Mesdames et messieurs les professeurs de physique-chimie
S/C de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

Partie commune

L'Éducation est le fondement de notre engagement. Vous avez su répondre à la nécessité de mettre en œuvre les moyens pédagogiques innovants pour permettre aux élèves d'acquérir des compétences, savoirs, savoir-faire et savoir-être afin de devenir les citoyens libres et éclairés de demain. Nous tenons à vous remercier pour votre conscience professionnelle et votre implication.

Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions et de faire en sorte que nos élèves trouvent le chemin de la réussite à l'École, nous nous fixons trois priorités pour cette nouvelle année scolaire, en cohérence avec la [circulaire de rentrée 2022](#) :

- Un engagement pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux**

Le parcours de l'élève se construit dans la durée. La mobilisation autour du livre et de la lecture, des mathématiques et du respect de tous, les actions visant à développer l'oralité, les dispositifs d'accompagnement illustrent les nombreux leviers dont nous devons nous emparer pour renforcer la maîtrise des fondamentaux et progresser vers l'excellence.

Agir en faveur d'une culture commune de l'évaluation demeure également un incontournable en cette rentrée pour qu'elle soit un outil de progrès individuel, motivant et lisible pour permettre une identification du niveau de maîtrise des compétences et développer une relation de confiance avec l'équipe éducative.

- Un engagement pour l'égalité et la mixité**

En réponse à la difficulté scolaire et pour une école inclusive au plus près des besoins des élèves, nous veillerons à vous accompagner dans l'évolution de vos pratiques pédagogiques par la formation avec des dispositifs spécifiques disciplinaires ou transversaux ainsi que par un travail approfondi dès le collège pour une orientation éclairée et réfléchie favorisant l'égalité des chances.

Parallèlement, la lutte contre le décrochage scolaire reste un enjeu qui nous concerne tous, individuellement au sein de la classe et collectivement pour une prise en charge globale.

- Un engagement pour le bien-être de tous**

Cette année nous poursuivrons notre engagement pour le bien-être des élèves comme des personnels. Cela passe notamment par une acceptation de chacun dans sa singularité, par une pratique sportive accrue et une attention portée à l'éducation artistique et culturelle pour tous les élèves, renforcée par le déploiement du pass Culture.

L'effort de notre académie sur l'éducation au développement durable est pleinement corrélé à cet enjeu du bien-être. Les établissements engagés deviennent ainsi des lieux toujours plus accueillants et qui laissent une place croissante aux espaces de vie.

La restructuration de la formation continue à travers la nouvelle École Académique de la Formation Continue (EAFC) permet de mieux répondre aux besoins de formation exprimés par chacun, notamment au travers d'un programme de parcours de formation pluriannuels.

Par ailleurs, la prise en compte de la spécificité des territoires s'est traduite l'an passé par la mise en place de Plans Locaux de Formation (PLF) et de Conseillers Ressources Humaines de Proximité (CRHP) que chaque personnel peut consulter.

Les corps d'inspection vous accompagnent et vous soutiennent dans vos missions essentielles pour renforcer le lien social et répondre aux défis actuels et à venir.

Nous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Lettre de rentrée 2022-2023

Partie disciplinaire

Pour contacter les inspecteurs :

Nos adresses électro-niques :

Laurent.Arer@ac-nancy-metz.fr

Sophie.Cognac@ac-nancy-metz.fr

Tanguy.Saibi@ac-nancy-metz.fr

Nous vous demandons d'utiliser uniquement vos adresses email académiques pour communiquer avec nous.

Interlocutrice académique pour le numérique en physique-chimie :

Florence DENEUVE, cité scolaire Alfred KASTLER de Stenay

Webmestre du site académique disciplinaire :

Laure BOURGEOIS, lycée Loritz de Nancy

Professeurs chargés de mission d'inspection :

Sylvie BERTHELOT, lycée Charlemagne de Thionville

Stéphane CARRE, lycée Margueritte de Verdun

Gwenaëlle CUNY, lycée Louis Vincent de Metz

Guy DENOZI, lycée Hanzelet de Pont à Mousson

Eric DONADEI, collège Grandville de Liverdun

Jérôme LEGRAND, lycée Varoquaux de Tomblaine

Ghislaine SAPENA, collège Jean Mermoz de Marly

A l'occasion de cette rentrée, nous renouvelons nos remerciements pour votre engagement exceptionnel durant ces dernières années et vous souhaitons une bonne reprise.

Nous félicitons ceux d'entre vous qui ont été admis aux concours et souhaitons la bienvenue aux arrivants dans notre académie.

Cette année nous accueillons un nouveau collègue inspecteur dans l'académie, Tanguy Saïbi, suite au départ de Xavier Courrian dans l'académie de Toulouse.



Actualités de la rentrée

Le protocole sanitaire à la rentrée : <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2022-2023-protocole-sanitaire-342184>.

Continuité pédagogique et nouveau service « classe virtuelle » : le ministère a souhaité se doter d'une nouvelle solution de classes virtuelles basée sur un logiciel libre éprouvé et un hébergement industriel français. Entièrement gratuit et accessible en permanence, ce nouveau service « Classe virtuelle » remplace « Ma classe à la maison » du Cned. Il est disponible sur la plateforme apps.education.fr.

Adaptation du périmètre d'évaluation des enseignements de spécialité : à ce jour, vous retrouverez ces informations sur le site académique <http://www4.ac-nancy-metz.fr/physique/news/numero177.php>. Les notes de service parues au BO du 29 juillet 2021 concernant l'adaptation du périmètre d'évaluation des épreuves de spécialité au baccalauréat complètent celles de février 2020. Dans l'académie de Nancy-Metz, afin d'y voir plus clair, **nous avons souligné dans les programmes les notions qui sont exclues du périmètre d'évaluation :**

Programme de physique-chimie de [terminale générale](#)

Programme de chimie, biologie et physiopathologie humaines de [terminale ST2S](#)

Programme de sciences physiques et chimiques en [laboratoire de terminale STL](#)

Programme de physique-chimie et mathématiques de [terminale STL](#)

Programme de physique-chimie et mathématiques de [terminale STI2D](#)

Programme de sciences physiques, complément des [sciences de l'ingénieur](#) de terminale générale

Formations 2022-2023

Vous serez informés ultérieurement des modalités d'inscription aux formations.

Comment s'informer ?



Le site académique (<http://www4.ac-nancy-metz.fr/physique/index.php>) est très riche et convivial, il vous permet d'accéder aux informations académiques de physique-chimie et à de multiples ressources pédagogiques. N'hésitez pas à transmettre à Laure Bourgeois (Laure.Bourgeois@ac-nancy-metz.fr) tout document qui permettrait de l'enrichir (examens blancs, ressources personnelles, ...).

Les sites nationaux donnent accès à différentes ressources. EDUSCOL, par exemple, recense les nouveaux programmes, des documents ressources, des sujets d'examens : <http://eduscol.education.fr/>
Lien direct vers la partie physique-chimie : <https://eduscol.education.fr/2318/physique-chimie>.

Les listes de diffusion de notre académie (responsables de laboratoire, professeurs de sciences physiques) vous permettent d'échanger entre vous des informations d'ordre disciplinaire. Adressez-vous à Laure Bourgeois pour vous inscrire sur une de ces listes : Laure.Bourgeois@ac-nancy-metz.fr. Il existe également une liste de diffusion nationale : <https://listes.education.fr/sympa/info/physchim>.

Le portail **I-Prof** vous informe essentiellement sur votre situation administrative. Nous vous conseillons de le consulter régulièrement et de le compléter en mettant à jour votre CV, ces informations nous seront utiles pour votre suivi de carrière.

La messagerie académique est un mode de communication officiel. Nous vous demandons de la consulter régulièrement, des informations administratives importantes sont diffusées par ce moyen, en particulier les rendez-vous de carrière.

La lettre hebdomadaire, transmise via la messagerie académique, contient des informations utiles : notes de service, circulaires, bulletins officiels, etc.

Au collège

Des modifications ont été apportées aux programmes de cycle 3 et de cycle 4 en juillet 2020 afin de renforcer les enseignements relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable.

Les programmes sont téléchargeables en suivant le lien : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo31/MENE2018714A.htm>.

Nouveaux programmes de cycle 3 avec les modifications apparentes :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarite_obligatoire/37/5/Programme2020_cycle_3_comparatif_1313375.pdf.

Nouveaux programmes de cycle 4 avec les modifications apparentes :
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/A-Scolarite_obligatoire/37/7/Programme2020_cycle_4_comparatif_1313377.pdf.

Des ressources produites par la DGESCO en partenariat avec l'inspection générale sont téléchargeables sur Eduscol :
<http://eduscol.education.fr/pid23199/cole-elementaire-et-college.htm>.

Le programme de science et de technologie en cycle 3 ne faisant pas référence aux disciplines PC, SVT et technologie peut être enseigné par un, deux ou trois professeurs. Si les équipes ne font pas le choix d'un enseignement intégré (un professeur assurant les 4 heures), elles doivent obligatoirement se concerter pour élaborer un projet d'enseignement cohérent. L'organisation peut être réévaluée chaque année.

Au lycée



Les programmes et ressources d'accompagnement pour les voies générale et technologique du lycée sont téléchargeables sur le site EDUSCOL à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/pid39038/programmes-et-ressources-voies-generale-et-technologique.html>.

La banque nationale de sujets (BNS) reste à votre disposition et peut être utilisée pour le contrôle continu : <http://quandjepasselebac.education.fr/revisions-la-banque-nationale-de-sujets/>.

Epreuve du « Grand Oral » :

Le texte de référence pour la série générale :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002780N.htm>

Pour la série technologique :

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Special2/MENE2002781N.htm>

Des pistes pour préparer l'oral en physique-chimie :

<https://eduscol.education.fr/cid129214/recherche-et-innovation-en-physique-chimie.htm>.

Une collection de livres numériques pour la filière STL est disponible à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/spcl>. Les documents fournis peuvent être utiles aux professeurs des autres filières.

Pour l'**ETLV**, des ressources sont disponibles à l'adresse : <https://eduscol.education.fr/cid144133/etlv-bac-2021.html>.

La collecte des déchets dangereux est prise en charge par la Région en partenariat avec l'entreprise CHIMIREC.

Actions scientifiques

Fête de la Science :

La 31ème édition de la Fête de la science se déroulera du vendredi 7 octobre au lundi 17 octobre 2022. Nous vous invitons à sensibiliser vos élèves et tous vos collègues à cette manifestation. Vous trouverez une information détaillée sur les événements prévus dans notre région sur le site : <http://www.fetedelascience.fr/>.

Olympiades de Physique : les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 17 octobre 2022. <http://www.odpf.org/>.

Olympiades de Chimie : comme chaque année l'académie se distingue. Deux candidats de Nancy-Metz se sont classés 7ème et 9ème au concours national. Ce concours est particulièrement pertinent pour trouver des sujets de grand oral ou de projet en STL. La date limite d'inscription est fixée au 15 décembre. Pour plus d'informations, suivre le lien : <http://www.olymiades-chimie.fr>.

Concours C. Génial : ces concours (collège et lycée) permettent de valoriser un projet scientifique mené par des élèves. L'édition du concours 2022 s'est déroulée en collaboration avec l'ENSIC. Le collège Paul Verlaine de Malzéville a représenté l'académie au cours de la finale nationale. Pour plus d'informations et pour les inscriptions à l'édition 2023 suivre le lien: [http://www.cgenial.org/](http://www.cgenial.org).

Le concours EOES : les olympiades européennes de sciences expérimentales sont ouvertes aux élèves âgés de moins de 17 ans au 31 décembre de l'année de la compétition. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 octobre 2022 : <http://eoest-france.fr/>.

Concours Science Factor : le concours Science Factor vise à faire émerger des idées et projets d'innovation citoyens, avec une participation égale de filles et de garçons, en prenant appui sur les réseaux sociaux : <http://www.sciencefactor.fr>. L'édition est ouverte du 12 septembre 2022 au 14 janvier 2023.

D'autres actions scientifiques et des prêts de matériel sont proposés sur le site « Sciences à l'Ecole » : www.sciencesalecole.org.

Nous sommes à votre disposition pour tout complément d'information et nous vous souhaitons une bonne année scolaire.

Cordialement à tous,

Laurent Arer

Sophie Cognac

Tanguy Saïbi